

Accueil extrascolaire de Saint-Aubin

CONCEPT SOCIO-EDUCATIF



Version 2021

Terminologie

L'équipe éducative étant principalement féminine, le féminin a été utilisé dans l'ensemble de ce document.

De plus, le terme « éducatrice » a été choisi pour nommer l'ensemble des membres de l'équipe éducative. Celui-ci comprend donc les éducatrices de l'enfance, les assistantes socio-éducatives, les intervenantes en AES, les auxiliaires ainsi que le personnel en formation.

Table des matières

1. Contexte institutionnel	1-2
2. Cadre socio-éducatif	2
2.1. L'équipe éducative.....	2-3
2.1.1. La relation aux Autres	3
2.1.2. La relation équipe-Enfants	4-5
2.1.3. La relation équipe-parents	6
2.1.4 La relation équipe-école.....	6
2.2. Les arrivées et les départs.....	6-7
2.3. Les repas	7
2.3.1. Le déjeuner	7
2.3.2. Le dîner	7-8
2.3.3. Le goûter	8
2.4. Les jeux et activités.....	8-9
2.5. La vie en communauté.....	10-11
2.6. Les devoirs	11
2.7. L'observation.....	11
2.8. Les soins et l'hygiène	12
2.9. La confidentialité.....	12

1. Contexte institutionnel

Situé dans l'annexe du Château de Saint-Aubin, l'accueil extrascolaire (AES) a ouvert ses portes le 29 août 2019. Il accueille les enfants fréquentant le cercle scolaire de St-Aubin/Vallon dans les classes de 1H à 8H (4 à 12 ans).

Ouvert de 6h30 à 18h30, l'AES peut accueillir jusqu'à 30 enfants. La structure est ouverte durant les vacances scolaires à l'exception de 2 semaines durant les vacances de Noël et de 2 semaines durant l'été (en principe, les 2 premières semaines du mois d'août).

Une commission de l'AES composée de 2 personnes issues du Conseil Communal de St-Aubin et de 2 personnes du Conseil Communal de Vallon administre la structure. La partie financière est gérée par les communes et la partie pédagogique par l'équipe éducative.

Les inscriptions se font par unités :

- Unité 1 de 06h30 à 08h00
- Unité 2 de 08h00 à 11h45
- Unité 3 de 11h45 à 13h30
- Unité 4 de 13h30 à 15h15
- Unité 5 de 15h15 à 17h30
- Unité 6 de 17h30 à 18h30

Cette structure d'accueil est reconnue par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse du canton de Fribourg (SEJ).

Voici le déroulement type d'une journée à l'AES :

Entre 06h30 et 08h00	Arrivée des enfants, un petit déjeuner est proposé. Les enfants peuvent jouer librement. L'éducatrice accompagne les enfants de 1-2H au bus. Les enfants de 3-8H peuvent se rendre seuls à l'école dès 7h45 (si autorisation écrite des parents).
Entre 08h00 et 10h00	Arrivée des enfants. En fonction de la dynamique du groupe et de l'envie de chacun, les enfants peuvent soit jouer librement ou utiliser l'espace créativité. Des sorties sont également organisées comme des promenades, sorties en forêt, place de jeux.
Vers 10h00	Collation
Entre 10h00 et 11h30 environ	Jeux libres ou activités. Nous préparons les plats de nourriture ainsi que les tables pour le repas de midi. Les enfants ont possibilité de participer à cette préparation.
Entre 11h45 et 12h00	Les enfants de 3-8H arrivent seuls à l'AES. L'éducatrice effectue le contrôle des présences. Une éducatrice se rend à l'arrêt de bus pour aller chercher les enfants de 1-2H et se tient également près de la cour d'école afin de pouvoir rappeler aux enfants leur présence à l'AES.
Vers 12h00	Repas dans le réfectoire. A la fin du repas, les enfants débarrassent leurs assiettes, services et verre puis se brossent les dents.

Dés la fin du repas	Jeux libres, activités ou sorties.
Vers 13h05	Départ des enfants de 1-2H accompagnés par une éducatrice pour aller prendre le bus.
Dès 13h15	Départ des enfants de 3-8H pour aller à l'école.
13h30-15h10	Jeux libres ou activités ou sortie pour les enfants n'ayant pas l'école.
Entre 15h15 et 15h30	Une éducatrice va chercher les enfants de 1-2H à l'arrêt de bus. Les enfants de 3-8H arrivent seuls à l'AES.
Vers 15h30	Goûter tous ensemble.
Entre 16h00 et 18h30	Jeux libres ou activités, sorties et départ des enfants.

Les horaires mentionnés sont indicatifs (excepté les horaires concernant l'école). L'équipe éducative veille à adapter l'organisation en fonction de la dynamique du groupe.

Les enfants ont la possibilité d'effectuer leurs devoirs durant les différents moments de la journée. Ils peuvent s'installer au réfectoire ou un coin créativité. L'éducatrice, dans la mesure du possible, peut les aider si besoin.

2. Cadre socio-éducatif

2.1. L'équipe éducative

L'équipe éducative est composée de la responsable de l'AES formée en tant qu'éducatrice de l'enfance ES, de trois intervenantes en AES ainsi que d'une éducatrice de l'enfance ES en formation.

L'équipe éducative a pour mission principale l'accueil de l'Enfant dans son individualité au sein du groupe, ici et maintenant. Pour ce faire, elle garantit une qualité d'accueil, une remise en question quotidienne ainsi qu'une collaboration entre les membres de l'équipe et les familles.

Les membres de l'équipe effectuent également diverses tâches en lien avec l'entretien des locaux, l'organisation des journées et des différentes activités. Elles sont garantes du bon fonctionnement de l'AES. Pour ce faire, elles disposent d'une heure de temps hors enfants par semaine (hors présence sur le groupe). Les différentes tâches sont réparties de manières égales.

La partie administrative (gestion des présences des enfants, gestion du personnel...) est gérée par la responsable. Un cahier des charges spécifiques à chaque profession détaille les rôles de chacune.

Les membres de l'équipe se réunissent une à deux fois par mois lors de colloques afin de pouvoir échanger leurs observations au sujet des enfants, analyser leurs pratiques éducatives, mener des réflexions, définir des actions pédagogiques, établir des projets et définir l'organisation quotidienne. Ceci en accord avec le concept pédagogique.

Grâce aux lectures d'articles, de revues et aux partages effectués avec leurs propres réseaux professionnels, elles s'informent et se documentent au sujet des dernières nouveautés en lien avec la profession et effectuent des formations continues.

La communication étant essentielle à une bonne collaboration, chaque membre de l'équipe veille à transmettre les informations nécessaires à ses collègues en utilisant comme outils la communication orale, le cahier de communication ainsi que les fiches journalières.

En cas d'absence d'une éducatrice, les remplacements sont effectués, dans la mesure du possible, en interne.

Le bien-être de l'équipe étant primordial pour pouvoir accueillir les enfants de manière adéquate, les horaires sont aménagés afin de pouvoir, dans la mesure du possible, favoriser la conciliation de la vie professionnelle et privée de chacune. Des pauses sont également prévues dans l'horaire de travail. Un coin est aménagé dans le bureau afin de pouvoir s'isoler du groupe lors de ces moments.

La formation, la personnalité de chacune, son parcours de vie ainsi que ses compétences permettent à chaque membre du personnel d'avoir une place unique au sein de l'équipe éducative. Chacune participe activement à la collaboration et à l'unité de l'équipe.

La responsable se tient en tout temps à disposition des membres de l'équipe afin de pouvoir échanger sur les différents sujets.

L'AES fait preuve d'ouverture et de visibilité au sein du village. Elle a à cœur de participer à la vie du village notamment en organisant une fenêtre de l'Avent, en proposant des discussions, activités ou découvertes en lien avec différentes traditions comme la Bénichon et en consommant dans les commerces locaux.

« Ce qui fait équipe c'est le fait de pouvoir penser ensemble, échanger des points de vue, d'avoir des perceptions différentes et de pouvoir les partager, les communiquer. Ce travail d'association de points de vue permet aux anxiétés d'être contenues, il rassemble les éducatrices. »¹

2.1.1. Les relations aux Autres

Dans l'ensemble de ses relations aux Autres (enfants, parents, enseignants, collègues, partenaires), l'équipe éducative s'inspire de l'approche centrée sur la personne conçue par Carl Rogers qui définit trois concepts fondamentaux liés aux attitudes de l'éducateur :

- 1) *La congruence* : il s'agit du fait d'être honnête avec soi-même, d'être en accord entre l'expérience que l'on vit, la prise de conscience qu'on en a et la communication qu'on en fait. De ce fait, nous faisons preuve d'authenticité.
- 2) *L'empathie* : c'est la capacité de ressentir les émotions exprimées par l'Autre, d'entrer dans son univers comme si nous étions cette personne sans pour autant s'approprier ses émotions qui lui appartiennent. Pour y parvenir, il est nécessaire de faire preuve d'écoute active en tenant compte des mots mais également de la communication non-verbale que nous transmet cette personne.
- 3) *La considération inconditionnelle (non-jugement)* : c'est accepter autrui comme autre que soi-même, qu'il s'agisse d'une personne à part entière avec ses propres émotions et droits.

¹ « Penser, réaliser, évaluer l'accueil en crèche, une démarche d'équipe »

« Être entendu par l'autre est d'une portée profonde ; c'est ainsi que naît le sentiment de compter à ses yeux, d'être considéré et respecté pour ce que nous sommes. Cela permet de franchir bien des barrières culturelles, religieuses, raciales et de parvenir à « une rencontre de personne à personne » ».

Carl Rogers

La notion de « respect » est également importante pour l'équipe éducative. Elle en garde la définition suivante : *« Considérer quelqu'un avec respect, porter une profonde estime à quelqu'un, le traiter avec égards en raison de son âge, sa position sociale, sa valeur morale ou intellectuelle. Avoir pour principe de considérer, d'estimer les personnes appartenant à ce groupe. »*²

2.1.2. La relation équipe-Enfants

« Comment concevez-vous votre rôle d'éducateur ?

*J'aime beaucoup utiliser des images pour expliquer et je compare souvent mon métier à celui de jardinier ! Chaque enfant est une fleur différente avec des besoins particuliers. Le travail du jardinier consiste à apporter à chacune de ses fleurs juste ce dont elle a besoin : certaines craignent les tempêtes, d'autres ont besoin de se faire voir ou ont des épines ; il n'est alors pas question de couper les épines de cette dernière, mais d'apprendre à la saisir entre les épines. Toutes les fleurs ont besoin d'eau, de lumière, de bonne terre (c'est le point commun donc ce qui fait que mes fleurs font partie du même jardin et par conséquent d'un groupe) mais pas en même quantité (c'est ce qui fait l'individu unique). Sybille Novatin»*³

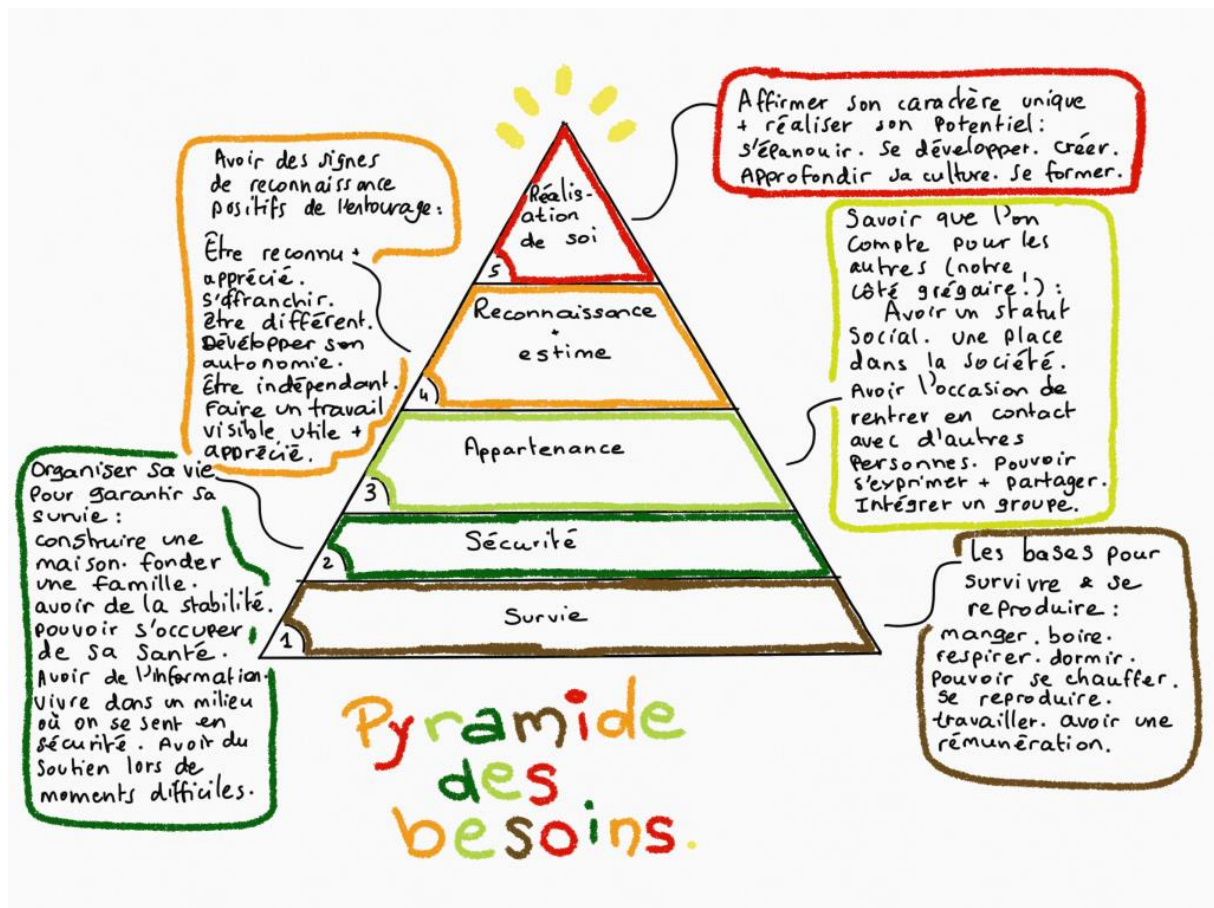
L'équipe éducative œuvre afin d'établir une relation de confiance avec les enfants et un climat propice au dialogue. L'AES a une place à part pour l'Enfant. Il se situe dans un environnement différent et devient donc un lieu propice à l'expression pour l'Enfant hors contexte, scolaire ou familial.

L'éducatrice favorise l'autonomie de chacun ainsi que l'entraide au sein du groupe en proposant aux enfants d'utiliser leurs compétences au service des autres (aide aux devoirs, montrer par l'exemple comment effectuer une activité créatrice spécifique, explication d'une règle de jeux...)

Elle veille à la sécurité physique et affective des enfants accueillis. Elle tient compte des besoins de chacun en se référant notamment à la pyramide de Maslow :

² <https://www.cnrtl.fr/definition/respecter> (consultée le 29.10.2019)

³ Parue dans la revue EJE n°27, mars 2011, p.45



4

L'équipe veille particulièrement à fonder une relation empathique avec chaque Enfant. Ceci afin de nourrir la relation d'une qualité de confiance. L'éducatrice utilise un ton de voix adapté et une posture bienveillante. Elle accueille l'émotion de l'Enfant et ce qu'il vit au moment présent. Par la communication et le questionnement, l'éducatrice permet à l'Enfant de partager son ressenti. Elle est présente pour accompagner l'enfant dans son évolution libre. Elle propose mais n'impose pas.

Lors de conflits récurrents ou de relations difficiles, l'éducatrice met en place un temps de parole individuel ou de groupe. De plus, lors d'échanges sur un sujet précis, l'équipe éducative organise des cercles de parole. Les enfants se regroupent en cercle et utilisent comme outil de communication le « bâton de parole ». Il s'agit d'un bâton qui permet à la personne qui est en sa possession de prendre la parole. Pendant ce temps-là, les enfants n'ayant pas le bâton sont invités à écouter et à respecter la parole de l'Autre. L'éducatrice a un rôle d'animatrice et d'accompagnante. Ceci permet aux enfants de pouvoir s'exprimer, exprimer leurs émotions et ainsi développer leur empathie et leur estime de soi.

Anne Bourrit, formatrice en CNV décrit l'empathie ainsi : « L'empathie est une qualité de présence qu'une personne peut proposer à une autre personne ou à soi-même (auto-empathie). Cette qualité de présence a ceci de particulier, qu'elle présuppose que l'on donne toute son attention à la personne qui parle. On est libre de tout préjugé à l'égard de cette personne (même s'il s'agit d'une personne que l'on côtoie depuis des années), on regarde et on l'écoute comme si c'était la première fois. On n'essaie pas de l'amener quelque part, de la consoler, de lui montrer des solutions ou de l'abreuver de conseils. On fait confiance dans le fait que, si elle est accompagnée dans son propre cheminement, elle va trouver d'elle-même la solution la plus appropriée pour elle. Notre écoute à ceci de particulier qu'elle est

⁴ <http://mieux-et-bien.fr/2016/09/17/besoins-partie-1-pyramide-de-maslow/>

*focalisée essentiellement sur les besoins et les sentiments de la personne qui parle. Lorsque nous offrons une écoute empathique à quelqu'un, c'est notre cœur qui écoute prioritairement ».*⁵

Pour Jacques Salomé, psychologue, la définition de l'estime de soi est difficile à décrire. Il en ressort cependant les notions suivantes :

- Capacité à développer de l'amour envers soi-même
- Capacité à oser se faire confiance
- Capacité à s'affirmer et à se positionner ce qui suppose se reconnaître une certaine valeur
- Capacité à ne pas dépendre entièrement du regard des autres sur soi

Il la résume ainsi : *« l'estime de soi est une des composantes majeures dans la construction de tout être humain pour lui permettre de se relier au monde et de pouvoir vivre sa vie à pleine vie ».*⁶

Afin de renforcer l'estime de soi et l'empathie chez les enfants, l'équipe éducative fait preuve de respect envers l'enfant, elle l'encourage, fait ressortir en lui ses compétences, favorise son autonomie (notamment durant les moments de repas, en se servant et en débarrassant seul son assiette et lors des trajets effectués seuls pour les enfants de 3H-8H ainsi que le libre choix des activités) et le sens des responsabilités (participation à la création des règles de vie), lui manifeste de la confiance, l'accompagne dans la conscience de ses capacités, favorise l'expression des émotions, l'accompagne dans la recherche de solutions et lui prodigue une écoute active.

2.1.3. La relation équipe-parents

Lors d'une nouvelle inscription, chaque nouvelle famille est invitée à une rencontre avec la responsable afin de pouvoir échanger, faire connaissance et visiter les locaux. Ceci permet un premier contact entre l'Enfant, ses parents et l'équipe. Ce premier contact est essentiel afin de pouvoir construire les bases d'une relation de confiance.

L'équipe développe une relation de partenariat avec les familles. Elle aménage des espaces de rencontre afin de pouvoir échanger au sujet de leurs enfants. Elle met également en place des projets ponctuels qui favorisent la rencontre (apéritif, fenêtre de l'Avent...).

L'équipe et les parents collaborent et communiquent en ayant comme but commun le bien-être des enfants. Il est essentiel que l'équipe puisse être en possession des informations importantes au sujet de l'enfant afin de pouvoir lui garantir un accueil privilégié et individuel.

De plus, elle transmet ses observations ainsi que ce que l'Enfant vit à l'AES de manière régulière. Elle prend contact avec les parents si une situation particulière a été vécue à l'AES.

L'équipe éducative reste en tout temps à disposition des parents qu'elle rencontre peu, notamment les familles des enfants qui fréquentent l'AES uniquement durant le temps de midi.

De plus, la confidentialité est respectée. Les échanges spécifiques ont lieu lors d'entretiens individuels.

⁵ Citation tirée d'un support de cours établi par Mme Janick Biselx-Menétrey, selon « Parler pour que les enfants écoutent » Faber et Mazlish, Sion, décembre 2010

⁶ https://web.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p7342_3bca45058f1cea9c6fe1d4e0d3266f32Jacques-Salome.pdf (consultée le 31.10.2019)

2.1.4. La relation AES – école – réseaux

L'équipe éducative ainsi que les enseignants peuvent être amenés à collaborer et à échanger au sujet des enfants qui fréquentent l'AES. Des rencontres peuvent être organisées si besoin.

De plus, la responsable de l'AES ainsi que la directrice d'établissement de l'école sont en contacts réguliers. Ceci afin de pouvoir collaborer et coordonner la prise en charge des enfants.

Les différents professionnels œuvrant pour le bien-être de l'Enfant (SEJ, curateur, éducatrices, enseignants, psychologues) peuvent être amenés à se rencontrer et à échanger.

2.2. Les arrivées et les départs

Lors de l'arrivée d'un Enfant accompagné de son parent à l'AES, ils sont invités à sonner à la porte d'entrée afin de pouvoir pénétrer dans la structure. En effet, celle-ci reste fermée tout au long de la journée afin de garantir la sécurité des enfants.

L'éducatrice accueille l'Enfant et son parent en tenant compte de chacun et en favorisant le dialogue. Ceci permet la construction de la relation de confiance et de partenariat. Elle prend note des informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'Enfant en posant notamment des questions. Lorsque les parents viennent rechercher leur Enfant le soir, l'éducatrice effectue un retour de la journée passée à l'AES afin de favoriser le dialogue entre l'équipe et les familles.

Lorsqu'un Enfant arrive seul, l'éducatrice l'accompagne en fonction de son besoin, ici et maintenant. Elle ouvre un dialogue avec lui et l'accueille avec bienveillance.

Lors du temps de midi, l'équipe éducative effectue les trajets entre l'arrêt de bus et l'AES (enfants de 1H-2H). L'éducatrice est responsable de la sécurité physique et affective des enfants durant les trajets. Les enfants de 3H-8H qui fréquentent l'école de St-Aubin peuvent, si autorisation écrite des parents, effectuer seuls les trajets. L'éducatrice reste près de la cour d'école durant 10 minutes afin de pouvoir rappeler aux enfants qui en ont besoin leur présence à l'AES. Puis elle va chercher les enfants au bus. L'équipe est également responsable de savoir si l'ensemble des enfants fréquentant l'AES ce jour-ci sont bien présents. Pour ce faire, elle utilise comme outil des feuilles journalières ainsi que des cartes mentionnant les enfants accueillis et privilégie la communication entre collègues.

Afin de garantir une visibilité de l'équipe éducative travaillant à l'AES et de pouvoir ainsi se démarquer des adultes présents sur place, les éducatrices portent un gilet de couleur. Les enfants les repèrent ainsi facilement.

2.3. Les repas

Lors des différents moments de repas (déjeuner, collation, dîner et goûter), l'éducatrice crée un climat propice aux échanges et à la convivialité en s'installant à table avec les enfants.

Le régime alimentaire de chaque enfant (allergies, intolérances, alimentations spécifiques) est respecté.

Lorsque l'enfant a son anniversaire, il peut, s'il le souhaite, apporter un gâteau à l'AES. Nous remercions les parents de bien vouloir nous avvertir et nous indiquer les ingrédients.

A l'exception des gâteaux d'anniversaire, toute autre nourriture non fournie par nos soins, notamment les bonbons, est interdite à l'AES.

2.3.1. Le déjeuner

Le déjeuner est préparé par l'éducatrice présente. Les enfants qui n'ont pas eu la possibilité de le manger à la maison peuvent donc le prendre à l'AES.

2.3.2. Le dîner

En arrivant dans les locaux de l'AES, l'enfant a le choix entre prendre directement son repas ou jouer. Il peut choisir le moment où il ira dîner. Ainsi, le besoin de chacun est respecté. Ceci permet également d'échelonner les repas et de pouvoir se retrouver en petit groupe dans les différentes pièces de l'AES.

Une fois au réfectoire, les enfants sont invités à prendre place librement. Ils peuvent se servir seuls aux buffets prévus à cet effet. Une éducatrice est présente afin de pouvoir les guider si besoin sur la quantité à se servir.

L'équipe éducative demande à chaque enfant de se servir de tout, sans l'obligation d'y goûter. L'enfant est ainsi acteur de son alimentation et le repas n'est pas associé à des émotions désagréables. Il gère avec autonomie la quantité qu'il mange en fonction de son besoin. Cependant, par le dialogue et l'exemple, elle accompagne les enfants à la découverte des aliments. L'enfant est ainsi acteur de son repas.

Les repas de midi sont préparés et livrés par StefaCo Sàrl, situé à Saint-Aubin. Une nourriture saine, locale et de saison est privilégiée par le cuisinier, Stéphane Collaud. De plus, les mets demeurent variés et originaux. Ceci permet aux enfants de nouvelles découvertes culinaires. Il est tenu compte des régimes alimentaires spécifiques de chaque enfant.

Les enfants peuvent, s'ils le désirent, prendre un fruit en complément du repas. A la fin du dîner, les enfants débarrassent leurs services, verre et assiette puis se brossent les dents.

2.3.3. Le goûter

L'équipe veille à proposer des goûters sains et de saison. Elle privilégie la nourriture faite maison qui est préparée avec les enfants fréquentant l'AES durant l'après-midi.

Chaque goûter comporte des fruits. Ils sont accompagnés, par exemple, de pain, fromage, biscottes, yoghourt, confiture (faite maison), miel, céréales, lait, chocolat, cake (fait maison), tarte aux fruits (faite maison) ...

Le réfectoire est conçu afin de favoriser l'autonomie des enfants dans la mise en place de la table, du repas et du débarras. Nous proposons aux enfants uniquement de l'eau du robinet ainsi que du thé chaud lorsqu'il fait froid. De plus, un plateau avec une carafe d'eau et des verres nominatifs sont à disposition des enfants durant la journée.

2.4. Les jeux et les activités

Trois salles sont à disposition des enfants. Elles sont aménagées afin de permettre aux enfants d'évoluer de manière autonome. En se référant aux pédagogies Montessori et Steiner, l'utilisation de

matériaux nobles comme le bois et la porcelaine est privilégiée. De plus, des objets du quotidien ou de récupération sont proposés afin de favoriser la créativité de l'Enfant.

L'AES comporte une salle de jeux dans laquelle le jeu libre est privilégié. En effet, il permet aux enfants de pouvoir développer leur créativité, leur imagination et leur confiance en eux en lui donnant le sens qu'ils souhaitent. Le jeu libre permet également aux enfants d'interagir avec ses pairs ainsi qu'avec les adultes. Ils ont à leur disposition des jeux de construction, des jeux de société, des jeux de découvertes et des jeux symboliques. L'Enfant a libre choix du jeu qu'il souhaite effectuer.

L'éducatrice adopte une position d'observatrice durant ces instants. Ceci afin de ne pas s'immiscer dans le jeu des enfants. Cependant, elle accepte volontiers les invitations de la part des enfants à entrer dans leur univers. Par sa qualité de présence, elle permet ainsi aux enfants d'être libres dans leurs jeux tout en restant à disposition si besoin.

Un espace de repos dans lequel se trouve des livres, des coussins, des couvertures et des canapés est à disposition. En fonction de la dynamique du groupe et du besoin de chacun, les enfants peuvent s'approprier cet espace également pour le jeu. En fonction de ses observations, l'équipe peut proposer aux enfants un moment de repos.

Une salle dite de « bricolage » est également à disposition des enfants. Du matériel comme de la peinture, des boutons, des feuilles, du matériel de récupération ainsi que des éléments de la nature sont disposés librement pour les enfants. Sur le principe de la libre expression définie par Célestin Freinet, cet endroit a pour but de permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer librement en utilisant comme outil leur créativité manuelle.

Pour Célestin Freinet, ce qui est exprimé lors de la libre expression est « *la vérité de l'enfant, sa vérité du monde, sa parole imagée, le réel vu au travers de sa personnalité et sur un plan esthétique* »⁷. De plus, elle « *permet à chacun d'exprimer ses sentiments, ses émotions, ses impressions, ses réflexions, ses doutes* »⁸.

L'éducatrice accueille les réalisations de l'enfant sans jugement ni comparaison. Elle demande aux enfants si leurs réalisations peuvent être affichées dans les locaux.

Diverses activités ponctuelles sont également organisées comme la soirée de fin d'année, la fenêtre de l'Avent ou des ateliers à thèmes. Elles permettent au groupe de se rencontrer hors du cadre habituel.

Les éducatrices mettent également en place des activités culinaires. Les enfants préparent quelques fois dans l'année le dîner et plus régulièrement le goûter. Ils peuvent ainsi découvrir des recettes, prendre conscience de ce que l'on mange et développer leurs sens à travers ces activités.

L'équipe éducative favorise au maximum les activités en extérieur notamment dans les places de jeux avoisinantes durant le temps de midi ou en nature (forêt, champs...). Ces activités permettent aux enfants de pouvoir développer leurs habilités motrices et développer leurs sens. De plus, au contact de la nature, l'Enfant peut développer une relation profonde avec tout ce qui vit, cela le responsabilise vis-à-vis de notre environnement.

⁷ <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/10994> (consultée le 29.10.2019)

⁸ Ibid (consultée le 29.10.2019)

2.5. La vie en communauté

Les règles de vie de l'AES ont été établies par les enfants lors de la rentrée 2019. Un cercle de parole a été organisé pour permettre à l'ensemble des enfants fréquentant l'accueil de participer à la création de ces règles et ainsi faire partie intégrante du groupe « AES ». Muni d'un bâton de parole, chaque Enfant a eu l'opportunité de prendre la parole et de se sentir ainsi écouté et respecté dans ses dires.

Suite à plusieurs échanges très enrichissants, les voici :

Dans cet Accueil extrascolaire

On respecte les Autres, sans violence verbale et physique

**On collabore et on s'entraide
car nous sommes une EQUIPE**

On respecte le temps de parole de chacun

On parle et on marche dans les locaux

*On reste groupé pour effectuer
les trajets et on s'attend*

On prend soin du matériel et on le range à sa place

On s'amuse

Ces règles sont affichées dans la salle de jeux et transmises aux parents lors de l'inscription de leur enfant.

Elles permettent aux enfants de se sentir en sécurité tant sur le plan physique qu'émotionnel. De plus, elles véhiculent des codes sociaux qui favorisent le « vivre ensemble ». L'équipe éducative s'y réfère notamment en cas de conflit. Elle favorise le dialogue, l'écoute active et la bienveillance lors de ces moments afin d'intégrer l'enfant dans la recherche d'une solution ou d'une prise de conscience.

2.6. Les devoirs

Les enfants ont la possibilité d'effectuer leurs devoirs à l'AES. Le coin créativité et le réfectoire sont à disposition des enfants pour pouvoir s'y installer et travailler. Les membres de l'équipe éducative peuvent, dans la mesure du possible, aider les enfants. Cependant, un service de devoirs surveillés n'est pas proposé. Les parents restent responsables du suivi et de la vérification des devoirs. En collaboration avec les familles, l'équipe éducative peut rappeler à l'enfant qu'il doit effectuer ses devoirs, mais elle n'impose pas.

Chaque enfant est responsable d'être en possession de ses affaires lorsqu'il arrive à l'AES. Si une activité ou une sortie spéciale est prévue, il est possible que l'exécution des devoirs ne puisse pas se faire.

2.7. Les observations

Quotidiennement, les éducatrices annotent leurs observations dans les feuilles journalières afin de pouvoir garantir un suivi de chaque enfant de manière individuelle.

Afin de pouvoir mettre en place une réflexion pédagogique suite à une situation particulière ou en lien avec le comportement d'un enfant, l'équipe éducative utilise comme outil l'observation. Ceci permet à chacune de pouvoir poser un regard différent sur un enfant ou une situation et ainsi remettre en question son fonctionnement tout en mettant en place des pistes d'action.

L'équipe éducative prend note de ses observations de manière professionnelle. Pour ce faire, elle veille à :

- Rester objective
- Sans jugement
- Sans interprétation
- Sans omission
- Sans généralisation

Les observations spécifiques sont annotées dans un cahier prévu à cet effet et transmises également par oral lors des colloques d'équipe.

L'équipe éducative fait part également de ses observations aux parents afin de pouvoir échanger et collaborer au sujet de leur enfant.

2.8. Les soins et l'hygiène

Une pharmacie de base est à disposition de l'équipe. Son stock est contrôlé de manière régulière.

Lors de la première rencontre, les parents et la responsable échangent au sujet des maladies, des troubles, des allergies ou des régimes alimentaires spécifiques à chaque enfant. De plus, chaque parent a pris note et a accepté ou non, par sa signature, l'administration des produits suivants : granules Arnica, crème Arnica, spray Bepanthen, crème Bepanthen, spray anti-tique Antibrumm et crème solaire Cien.

Ces informations sont transmises oralement à chaque membre de l'équipe éducative. De plus, elles sont notifiées sur une fiche spécifique et à disposition afin de pouvoir les consulter.

Les enfants malades ne sont pas admis à l'AES. En cas d'absence pour maladie, les parents sont dans l'obligation d'informer l'AES. Les enseignants ne sont pas tenus de transmettre ces informations à l'AES.

Si un enfant se plaint de douleurs, l'équipe éducative lui propose un moment de repos au calme. Si nécessaire, nous prenons sa température. En fonction de nos observations et de notre dialogue avec l'Enfant, l'équipe éducative prend contact avec les parents s'ils doivent venir les chercher. Ceux-ci doivent demeurer joignables ou mentionner une autre personne à appeler en cas d'urgence.

L'équipe éducative n'administre pas de médicament aux enfants. En cas de traitement, les parents sont tenus de signer une décharge. Le médicament doit mentionner la posologie ainsi que le nom de l'enfant et la date. L'éducatrice qui administre le médicament doit le notifier sur la décharge et la signer.

Si un enfant doit prendre un médicament sur une longue période et de manière régulière, une feuille de décharge doit être signée par les parents. De plus, un protocole est établi et un listing est tenu à jour mentionnant la date de la prise du médicament ainsi que la signature de l'éducatrice présente.

En cas de présence d'une tique, l'éducatrice prévient les parents. En fonction de la morsure, l'éducatrice peut, si elle se sent suffisamment à l'aise avec cela, enlever la tique.

Si l'éducatrice observe la présence de poux, elle prévient les parents et les informe de la marche à suivre. Elle informe également les parents des autres enfants.

Après le repas de midi, les enfants se brossent les dents. Une éducatrice est présente et accompagne les enfants dans cette démarche. Cependant, elle n'est pas garante de la qualité du brossage.

L'équipe éducative se réfère notamment aux mesures d'hygiène éditées par le SAAV ainsi qu'aux normes du SEJ et à notre concept de sécurité et d'urgence.

2.9. La confidentialité

L'ensemble des membres de l'équipe éducative est tenu au secret de fonction.